

Echafaudage de pied selon la R408

Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

Programme de formation

Public visé

Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant et ne nécessitant pas de note de calcul, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Prérequis

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges,)
- Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé (article R4624-23 du CT)
- Être formé à l'utilisation des équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Finalité de la formation

- Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :
 - Montage avec console
 - Montage porte à faux
 - Montage poutre de franchissement et/ou escaliers d'accès
 - Potence, poulie à cliquets et corde de levage

Objectifs

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter, démonter un échafaudage de pied selon la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications journalières
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Durée

3 jours minimum (21 h dont 65% de pratique)

Effectif

3 à 8 stagiaires maximum

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Exposés, apports théoriques, mise en situation pratiques. La formation alterne les parties théorique et pratique
 Echafaudage à montage à cadres ancrés avec console, levage de charges par potence.
 Echafaudage à sapines liaisonnées par poutres avec porte à faux et passerelle de franchissement.
 Marteaux, niveau, extractomètre...

Intervenants

Formateur certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances via un QCM.
 Evaluation des savoir-faire tout au long de la formation, incluant des épreuves pratiques liées aux compétences à évaluer réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail.

Validation des acquis

- Certificat de réalisation
- Si le participant a satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, délivrance d'une attestation de compétences formation validant les acquis

Agréments / Certifications / Habilitations

Organisme habilité par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS :
 - SECILOG : n° H34355/2019/Echafaudage de pied - R408-1/O/09
 - C2F FORMATION : n°H34852/2020/Echafaudage de pied - R408-1/O/08



IMPORTANT : Se munir des équipements de protection individuelle suivants : chaussures de sécurité, tenue de travail adaptée, harnais anti-chute, longe avec absorbeur, gants, casque avec jugulaire.

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie et pratique

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses
 - Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel)
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Evaluation théorique et pratique